

VITIVINICULTURE L'Interprofession de la vigne et du vin veut doubler les moyens financiers pour sa promotion en quatre ans et dépasser les 3 millions de francs.

Pour faire boire les Suisses



L'IVV veut augmenter les redevances de ses membres afin d'avoir les moyens de développer la promotion des vins du Valais. Comme lors de cette soirée dans un bar branché de Zurich, en compagnie du célèbre new-yorkais Billy the artist.

AMANDANIKOLIC.COM

FRANCE MASSY

Pour promouvoir le vignoble de Schaffhouse – dix fois plus petit que celui du Valais et planté quasiment d'un seul cépage (pinot noir) – vigneron et encaisseurs schaffhouseois paient des taxes deux fois et demie plus élevées que celles de leurs collègues valaisans. Surprenant.

Si le plus grand canton viticole de Suisse consacre un si petit budget à sa promotion, c'est que les redevances – quelques centimes par mètre carré de vignes et par kilo de raisin payés par le vigneron et par le producteur – sont très basses en Valais. De plus, comme elles sont liées aux mètres carrés et aux kilos de raisins produits, les faibles récoltes de ces dernières années et la diminution de la surface viticole contribuent à cette baisse de recettes. En outre, l'an prochain, l'IVV devra faire sans le soutien de l'Etat qui attribue désormais un montant global à Valais/Wallis Promotion (VWP) pour promouvoir les produits du Valais. «Même si la collaboration avec VWP est excellente et que nous pourrions développer des projets en commun, j'avoue que côté moyens promotionnels, nous sommes les parents pauvres de la viticulture suisse», lâche le directeur de l'IVV, Gérard-Philippe Mabillard.

QUID DE L'UTILISATION DES REDEVANCES?

La Chambre valaisanne d'agriculture a mandaté un expert indépendant pour mener une étude relative à l'utilisation des redevances agricoles par les interprofessions IVV, IFELV, IPR. Alain Farine, directeur de l'Association suisse des AOP-IGP, a été notamment chargé d'examiner la pertinence des actions promotionnelles et de vérifier si la loi sur les redevances agricoles était respectée. «Les résultats démontrent que les trois interprofessions font du bon travail, que les mesures arrêtées au niveau opérationnel sont pertinentes et cohérentes avec les objectifs et options stratégiques choisis», affirme Alain Farine tout en relevant que «l'apport des redevances est vital pour les branches agricoles et qu'il est fondamental qu'elles soient gérées par les interprofessions». ● FM



Passer de 2 ct. à 4 ct.

Pour pallier ce manque de moyens, l'IVV a accepté à l'unanimité de son AG du 1er décembre, d'augmenter les redevances de ses membres pour passer progressivement de 2 ct. à 4 ct. par kilo, idem pour le mètre carré. Si la progression est programmée

sur quatre ans, la décision serait annuelle.

En 2015, les redevances représentaient 1,7 million de francs sur un budget total de 3,1 millions. «En 2016, on passerait à 2,5 ct. au kilo et 2,5 ct. au mètre carré, ce qui nous permettrait de compenser, en partie, la baisse des

soutiens de l'Etat entre 2010 et 2015», explique Yvan Aymon, président de l'IVV. «Dès la deuxième année, cela contribuerait à rattraper le retard sur nos concurrents (ndlr: voir schéma). Et à terme, selon nos estimations, nous pourrions consacrer plus de 3 millions à la promotion, ce qui reste inférieur à la moyenne des autres régions viticoles suisses.»

Aide-toi et le ciel t'aidera

Vignerons et producteurs sont-ils pour autant prêts à passer à la caisse? «Avant de prendre ces décisions, une discussion a eu lieu en amont dans les comités des différentes familles. De plus, nos membres pourront chaque année décider de poursuivre ou non l'augmentation sur la base de projets promotionnels qui leur seront proposés», assure Yvan Aymon. Et Gérard-Philippe Mabillard d'ajouter: «Il ne faut pas oublier que le soutien d'organismes tels que l'OFAG et VWP est proportionnel aux moyens que l'IVV investit dans la promotion. Ceux-ci sont donc déterminants.» Bref, c'est un peu «aide-toi et le ciel t'aidera».

Fruits, légumes et fromages

Les différentes branches (vins, fruits et légumes, et fromages) ont jusqu'à fin janvier pour envoyer à

la Chambre d'agriculture leurs demandes d'augmentation de redevances. Ensuite, à la Chambre d'agriculture de transmettre celles-ci au Conseil d'Etat qui se déterminera sur le taux des redevances pour l'année à venir. A ce jour, seule l'IVV a déjà fait part de son désir d'augmenter les redevances. Pourtant, la situation est quasi la même pour les autres branches. «Tout comme pour les vins, les redevances valaisannes des fromages ainsi que des fruits et légumes sont parmi les plus basses de Suisse», déclare Pierre-Yves Fellay, le directeur de la Chambre d'agriculture. «A titre de comparaison, en Valais, les redevances se montent à 30 ct. par kilo pour la promotion du Raclette du Valais AOP par exemption, tandis que la Tête de Moine bénéficie de 1 fr. 45 par kilo, le Sbrinz de 1 fr. 20 par kilo et le Gruyère de 90 ct. par kilo.»

Pour les fruits et légumes aussi, les redevances valaisannes sont faibles. «Dans le canton de Vaud, les redevances sont en moyenne de 22% plus élevées que chez nous», souligne Hubert Zufferey, de l'IFELV. «En Thurgovie, c'est encore plus marqué: par exemple, pour les pommes, les redevances thurgoviennes sont plus élevées de 40%. Par contre, en Valais, le taux d'encaissement est quasi de 100%, ce qui n'est de loin pas le cas sur plan national.» ●

EN BREF

REMONTÉES MÉCANIQUES -17% de chiffre d'affaires

Le mois de décembre, inhabituellement avare en neige, a valu aux remontées mécaniques suisses un pénible début de saison. En Valais, le nombre d'hôtes a diminué de 3,4%, alors que le chiffre d'affaires a plongé de 17,3% au 31 décembre. Sur l'ensemble de la Suisse, alors que le nombre d'hôtes à la fin décembre était environ identique à celui de l'année précédente (+1,5%), le chiffre d'affaires de transport a baissé de 11,1% dans le même temps, indiquent les Remontées mécaniques suisses (RMS). Le chiffre d'affaires est en baisse dans toutes les régions à l'exception de Berne (+0,2). Puisque les chiffres de l'année dernière pris en comparaison étaient déjà nettement plus faibles que la moyenne, ce début de saison doit être considéré comme particulièrement difficile. Néanmoins, les chutes de neige de début janvier créent désormais une ambiance hivernale, ce qui donne un certain espoir aux responsables des entreprises de remontées mécaniques.

Seul l'enneigement artificiel a rendu la pratique du ski possible en de nombreux endroits. «L'énorme importance de l'enneigement artificiel pour les régions de sports d'hiver s'est une fois de plus avérée», estiment les RMS. ● GB

UBS VALAIS Nouveaux responsables

Suite au départ à la retraite de Christian Défago, l'agence UBS de Monthey est désormais placée sous la direction de David Bressoud. Domicilié à Port-Valais, il est aussi responsable de toute la clientèle privée dans le Bas-Valais, ainsi qu'à Aigle et Villars. Depuis dix ans chez UBS, il était jusqu'ici en charge de la clientèle PME et grandes entreprises pour le Valais romand.

Autre nomination, celle d'Eddy Praz, nouveau responsable des agences UBS de Crans et de Montana. Spécialiste de la gestion de fortune, ce Nendard a notamment travaillé chez Credit Suisse où il s'est occupé de la clientèle fortunée russe, grecque et d'Europe de l'Est à Zurich, puis à Luxembourg.

● GB/C

PUBLICITÉ



AROLLA
EVOLENE
LA FORCLAZ

www.espacedentblanche.ch

Jusqu'à 50% sur votre séjour de ski!
Abonnement de ski, hébergement & location de matériel
du 9 janvier au 7 février 2016

